

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2023

TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1272)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS13

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE 8

À l'alinéa 6, après la référence :

« livre III »,

insérer le signe :

« , ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.